

Rapport annuel

2023

2024

Justice
Pro Bono

Services juridiques bénévoles

Notre mission

Justice Pro Bono est un organisme au cœur de l'accès à la justice, qui mobilise les acteurs du monde juridique à offrir bénévolement leur aide et expertise aux personnes en ayant le plus besoin.

Cette mission se concrétise à travers l'ensemble de nos programmes ayant un impact réel dans la vie des personnes qui bénéficient de nos services gratuitement.



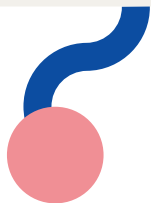


Notre histoire

Créé en 2008 à l'initiative du Barreau du Québec, Justice Pro Bono est devenu un acteur incontournable dans l'amélioration de l'accès à la justice au Québec. Depuis sa création, Justice Pro Bono a mis sur pied des projets innovants et multidisciplinaires à travers le Québec afin de répondre aux besoins juridiques de la population.

C'est aujourd'hui un réseau de plus de 5700 juristes bénévoles qui permet à l'organisme de réaliser sa mission en offrant des services juridiques à travers différents programmes phares.

Nos projets



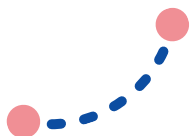
**Partenariat médico-juridique
dans les centres de soins**



**Clinique juridique offerte
aux ressortissant-e-s
Ukrainien-ne-s**



**Programme de soutien auprès
des travailleur-euse-s
étranger-ère-s temporaires**



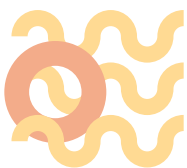
**Programme de soutien auprès
des personnes
en demande d'asile**



**Porte 33,
cliniques sociojuridiques
en droit de la famille**



**Cliniques juridiques bénévoles
mobiles au Nunavik**



**Programme
d'aide générale**



**Consultations juridiques
gratuites hebdomadaires
en partenariat avec Médecins
du Monde**



**Événements
et distinctions**



**Forum des cliniques
d'information juridique**

Membres de la permanence



Me Anne-Marie Santorineos



Me Caroline Dufour



Me Aude Exertier



Me Lauriane Palardy



Me Chloé Beaudet-Centomo



Mme Karina Gomez



Mme Lydie Colette



Me Frédérique Forget



Me Pascale Rémillard



Mme Chloé Galipeau



C'est avec une immense joie que nous adressons nos plus sincères félicitations à Me Aude Exertier à l'occasion de son 10^e anniversaire au sein de Justice Pro Bono.

Son engagement inébranlable envers notre mission commune de promouvoir la justice et l'égalité auprès des personnes vulnérables est une profonde source d'inspiration.

Nous sommes remplis d'admiration pour tout ce qu'Aude a accompli au cours des dix dernières années, notamment avec la mise en place du premier Partenariat médico-juridique au Québec. Son travail incarne les valeurs fondamentales de Justice Pro Bono et inspire les personnes qui l'entourent à poursuivre notre mission avec encore plus de détermination.

Au nom de toute l'équipe de Justice Pro Bono, nous tenons à exprimer notre sincère reconnaissance pour son travail exceptionnel et à la féliciter pour cette réalisation remarquable!



Mot du président par intérim

Me Benoît Lacoste-Bienvenue

Ce n'est pas sans fierté que je vous écris ces quelques mots en tant que vice-président et président par intérim du Conseil d'administration de Justice Pro Bono. Depuis sa création en 2008, Justice Pro Bono n'a cessé de développer ses services au bénéfice des justiciables en situation de vulnérabilité et cette année ne fait pas exception à la règle.

Aux projets déjà existants, se sont notamment ajoutés les programmes de soutien auprès des travailleur.euse.s étranger.ère.s temporaires et des demandeur.euse.s d'asile. Ainsi, l'organisme démontre à nouveau sa mobilisation en réponse aux enjeux de l'actualité et fait le constat que, après 16 ans d'existence, sa mission demeure pertinente et que son expérience ainsi que son expertise sont encore très utiles.

Je m'en voudrais de passer sous silence le travail acharné et dévoué de la permanence et de la direction sans qui les réalisations et les projets de notre organisme ne resteraient que des idées. J'aimerais également remercier sincèrement mes collègues du Conseil d'administration pour leur précieuse implication et leur vision. Finalement, je tiens à remercier chaleureusement tou.te.s les juristes bénévoles qui s'associent aux projets

de Justice Pro Bono. Votre dévouement et votre générosité sont une source constante d'inspiration et de motivation. C'est par vous et avec vous que la justice devient plus accessible.

Aussi, je souhaiterais féliciter notre président sortant Monsieur le juge Bernard Larocque dans le cadre de ses nouvelles fonctions*. Je présente, au nom de mes collègues du Conseil d'administration, mes plus sincères remerciements à Monsieur le juge pour ces années dédiées à Justice Pro Bono. Ce fut un privilège d'oeuvrer à ses côtés en tant que membres de Justice Pro Bono.

Sur une note plus personnelle, je suis reconnaissant et me sens très privilégié d'avoir pu bénéficier de la confiance qui m'a été témoignée en tant que président par intérim.

Bonne lecture de ce rapport annuel à toutes et tous!

**Me Bernard Larocque a été nommé juge à la Cour supérieure du Québec le 25 mars 2024, et a ainsi démissionné de notre Conseil d'administration. Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans cette nouvelle aventure professionnelle, et nous le remercions chaleureusement pour son travail auprès de Justice Pro Bono et son implication pour l'accès à la justice pour tou.te.s au Québec. Par la même occasion, nous remercions Me Benoît Lacoste-Bienvenue d'avoir accepté la présidence par intérim.*



Mot de la directrice générale

Me Anne-Marie Santorineos

C'est avec enthousiasme que je vous partage le présent rapport annuel, qui reflète l'année de tous les défis et renouvelaux pour Justice Pro Bono.

Au cours de la dernière année, le rythme de gestion des programmes a été soutenu, tenant bien occupé l'équipe permanente, ainsi que tous les membres du conseil d'administration et des divers comités. Nous avons dévoilé une nouvelle identité visuelle et de nouveaux projets ont vu le jour. L'équipe de la permanence est passée de cinq à neuf employées, élargissant ainsi considérablement les services offerts aux différentes populations en situation de vulnérabilité.

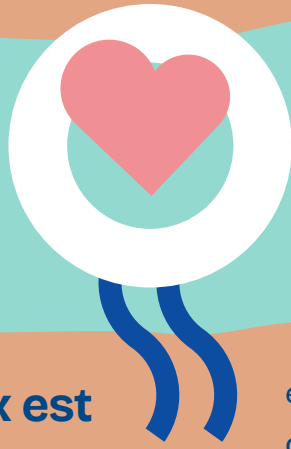
Grâce aux activités variées auxquelles participent les représentant-e-s de l'organisme, Justice Pro Bono demeure un acteur-clé de l'accès aux services juridiques au Québec. Chacun de nos

programmes, de nos partenaires et de nos bénévoles du milieu juridique et psychosocial, ont un impact significatif auprès des personnes ayant le plus besoin de notre soutien.

C'est donc avec fierté que les membres de Justice Pro Bono se joignent à moi pour vous proposer le bilan des activités de l'année 2023-2024. Je désire personnellement remercier Monsieur le juge Bernard Larocque, pour son implication soutenue en tant que président du Conseil d'administration de Justice Pro Bono et le féliciter pour ses nouvelles fonctions à la Cour supérieure du Québec.

Je souhaite également remercier tou.te-s mes collègues administratrices et administrateurs pour leur présence et leur engagement, ainsi que le travail constant et persévérant de l'équipe permanente qui fait toute la différence. Je demeure convaincue que la prochaine année sera aussi riche en accomplissements!

Prix Justice Pro Bono



Depuis 13 ans, ce prix est remis annuellement en reconnaissance de l'apport exceptionnel d'une avocate ou d'un avocat, d'un cabinet ou d'un organisme en matière de services juridiques *pro bono*.

Lauréate 2023 Me Nataliya Dzera

Au nom de tous les membres de la permanence, de la direction et du Conseil d'administration de Justice Pro Bono, nos sincères félicitations à Me Nataliya Dzera. Ce fut un privilège pour Monsieur le juge Bernard Larocque, président du Conseil d'administration, de lui remettre le Prix Justice Pro Bono 2023 lors de la soirée Avocats Émérites du Barreau du Québec.

Spécialisée dans le droit de l'immigration et de la citoyenneté canadienne, Me Dzera s'est impliquée de façon *pro bono* de diverses manières depuis son arrivée au pays en 1996, notamment auprès de Projet Genèse et de La Mission Bon Accueil, où elle a organisé des activités parascolaires auprès des jeunes enfants démunis. Pendant la guerre du Donbass en 2016, elle a participé aux programmes d'échange culturel pour l'organisme Grâce des

enfants et a octroyé des conseils à la préparation des documents juridiques et de demandes de visa pour les enfants orphelins ou affectés par la guerre.

Me Dzera est engagée depuis toujours auprès de la communauté ukrainienne, elle se mobilise de manière exceptionnelle depuis deux ans face à la guerre en offrant des formations et son soutien aux Ukrainien-ne-s, aux avocat-e-s en droit de l'immigration ainsi qu'à plusieurs organismes, tels que Justice Pro Bono, le Congrès des Ukrainiens canadiens de Montréal, l'AQAADI et la TCRI.

Son dévouement et son implication contribuent à la mise en oeuvre des droits humains des personnes en situation de vulnérabilité.

Nous félicitons à nouveau Me Dzera pour son engagement *pro bono* et remercions les membres du jury : l'honorable Élisabeth Corte, Me Julie Mousseau et Me Donald Tremblay.



Les partenariats médico-juridiques

Les partenariats médico-juridiques (PMJ) offrent une approche holistique afin de faciliter la prise en charge de la santé globale des patient-e-s les plus vulnérables qui n'auraient autrement pas accès à un-e avocat-e. En s'attaquant aux problèmes juridiques ayant un impact sur la santé des personnes, les PMJ permettent de faire progresser l'équité en santé et améliore ainsi le bien-être global des patient-e-s.

Cette année, en plus du PMJ de l'Hôpital de Montréal pour enfants (HME), nous avons débuté un nouveau partenariat, sous forme de projet pilote d'une durée de six mois, en milieu communautaire et visant les adultes : c'est le centre local de services communautaires (CLSC) de Parc-Extension qui a été choisi. Situé en plein cœur d'un quartier multi-ethnique de Montréal, les problématiques rencontrées y sont quelque peu différentes de celles de l'HME. Les principaux enjeux rencontrés jusqu'à maintenant concernent le logement, l'immigration, ainsi que des difficultés d'accès à un-e avocat-e malgré une admissibilité établie à l'aide juridique.



Voici quelques mots de reconnaissance de partenaires et familles ayant bénéficié des services du PMJ (HME ou CLSC de Parc-Extension) :

« Grâce à la collaboration entre Justice Pro Bono et les services sociaux, de nombreuses familles bénéficient d'un soutien juridique et de ressources auxquelles elles n'auraient pas accès autrement. Merci à Me Exertier pour sa disponibilité, sa flexibilité et son dévouement constant envers nos patient-e-s et leurs familles. Nous espérons que nos efforts continus permettront de dégager des fonds pour poursuivre cette collaboration extraordinaire qui est si unique à l'HME. »

Melinda Di Minno, Cheffe de secteur, Services paramédicaux-psychologie et services sociaux, HME

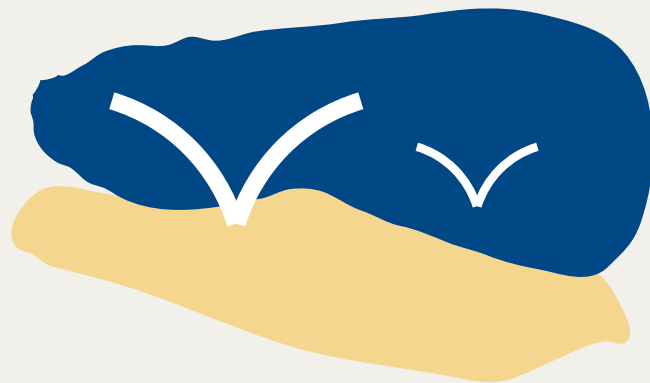
« I want to thank you for your support and encouragement to be able to go through this journey of sickening of my daughter. We well appreciated you and I couldn't do it with my daughter without you. »

A mother from HME

« Autre bonne nouvelle: monsieur a été revu par notre infirmière clinicienne et son état pulmonaire va également mieux depuis qu'il a repris tous ses médicaments (il en avait cessé certains en raison du stress lié à son logement). C'est vraiment un beau succès de l'équipe! »

Une médecin du CLSC Parc-Extension

Clinique juridique offerte aux ressortissant·e·s Ukrainien·ne·s



Consterné par le déclenchement de la guerre en Ukraine et la crise humanitaire en découlant, Justice Pro Bono poursuit son programme d'aide qui propose des actions concrètes pour soutenir et faciliter l'arrivée et l'intégration des ressortissants Ukrainien·ne·s au Québec.

Depuis deux années consécutives, l'organisme offre virtuellement et gratuitement aux Ukrainien·ne·s des séances d'information juridique et des consultations individuelles avec des avocat·e·s sur différents sujets, dont les demandes temporaires de visa ou encore les permis de travail. Ces séances ponctuelles sont offertes en ukrainien, français et anglais.

Nous continuons par ailleurs de soutenir les déplacés Ukrainien·ne·s via notre programme d'aide générale.

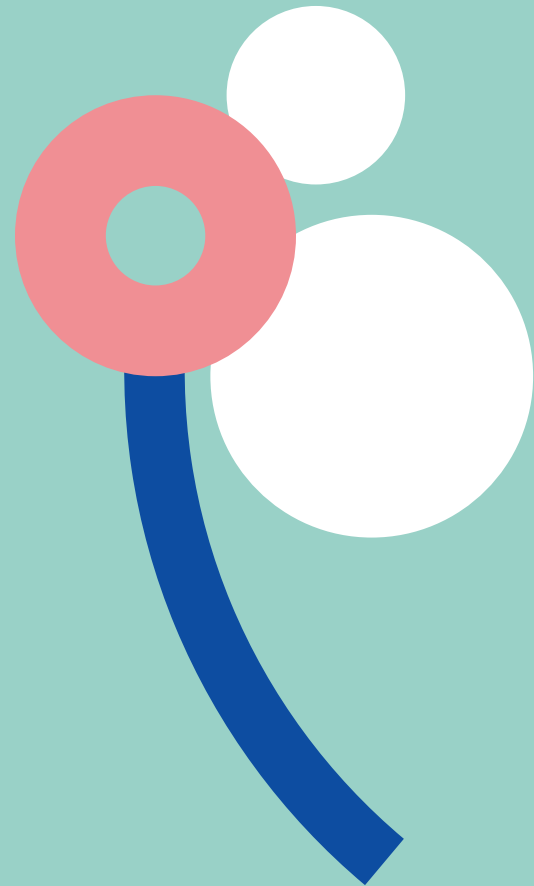
Programme de soutien auprès des travailleur·euse·s étranger·ère·s temporaires

Le programme de soutien juridique aux travailleur·euse·s étranger·ère·s temporaires a comme objectif d'informer ces travailleur·euse·s sur leurs droits, les encourager à les exercer et les accompagner dans leurs démarches juridiques le cas échéant.

Au quotidien, nous avons offert aux travailleur·euse·s étranger·ère·s temporaires ainsi qu'aux organismes qui les soutiennent, un service gratuit d'information juridique. En effet, ils ont pu communiquer avec nous en tout temps, via nos lignes téléphoniques et WhatsApp, pour obtenir des réponses à leurs questions juridiques. Puis, lorsque requis, nous avons accompagné les travailleur·euse·s étranger·ère·s temporaires dans l'exercice de leurs droits en les orientant vers les ressources ou recours appropriés, en les aidant à entreprendre un recours, voire en leur assurant une représentation juridique grâce au maillage à un·e avocat·e bénévole.

Nous avons aussi mené des activités de sensibilisation aux droits sur le terrain et organisé des séances d'information juridique s'adressant aux travailleur·euse·s étranger·ère·s temporaires ou aux intervenant·e·s d'organismes qui sont appelé·e·s à accompagner les travailleur·euse·s.

Nos actions de soutien visent tou·te·s les travailleur·euse·s étranger·ère·s temporaires du Québec et sont déployées en français, en anglais et en espagnol.



Nos réalisations illustrées !

Au cours de la dernière année, nous avons sillonné le Québec pour aller à la rencontre des travailleur-euse-s étranger-ère-s temporaires. Notre présence sur le terrain dans le cadre de kiosques d'information juridique, lors d'événements culturels ou sportifs, nous ont permis de rejoindre 1332 travailleur-euse-s étranger-ère-s temporaires aux quatre coins de la province! Par l'entremise de notre "Avocat-conseil", un outil ludique qui consiste en une piñata en forme d'avocat remplie de friandises et de papiers question-réponse, nous avons pu capter leur attention afin de les sensibiliser à leurs droits et obligations en tant que travailleur-euse-s étranger-ère-s temporaires au Québec.

581
travailleur-euse-s
soutenu-e-s

252
travailleur-euse-s
ont assisté
à l'une de nos
12
séances
d'information
juridique

315
consultations
juridiques ont été
menées

32
travailleuse-euse-s
ont bénéficié
d'une représentation
par avocat-e

19
travailleur-euse-s
ont participé
à notre Clinique
juridique à
Baie-Saint-Paul.



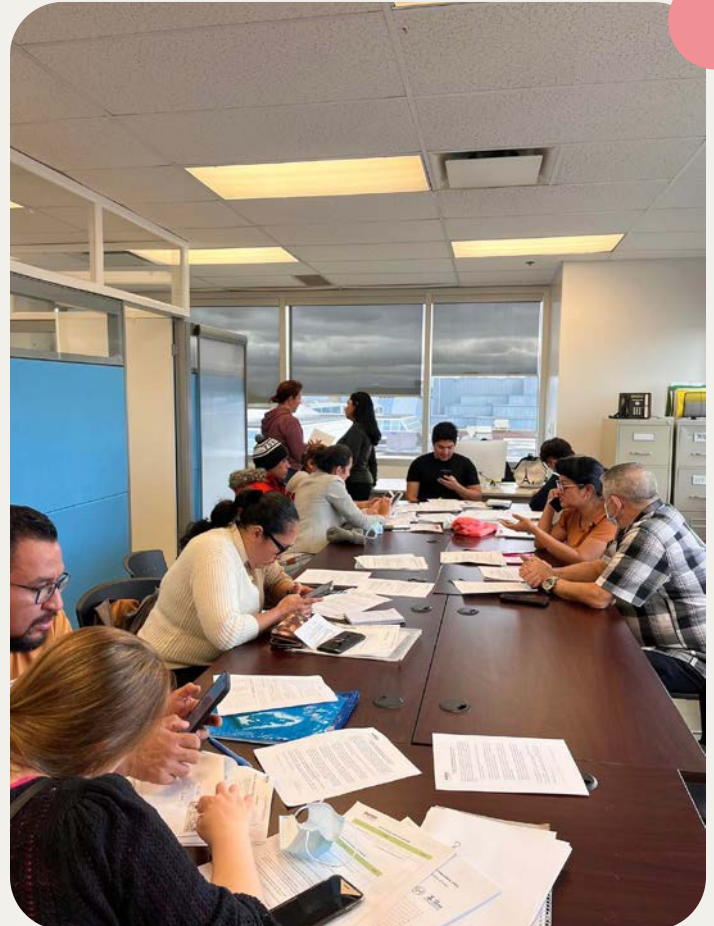
Programme de soutien auprès des personnes en demande d'asile

Ce programme a vu le jour en 2022 et permet d'offrir un soutien aux demandeur-euse-s d'asile installé-e-s au Québec, en attente de leur entrevue de recevabilité. Plus précisément, le projet vise à mettre en relation les demandeur-euse-s d'asile avec des bénévoles en mesure de les aider à compléter le Portail en ligne requis par le ministère d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC).

Des avocat-e-s, notaires, juristes bénévoles et traducteur-ric-e-s accompagnent ainsi les demandeur-euse-s d'asile dans ces démarches administratives et légales qui peuvent s'avérer complexes pour des personnes qui vivent une situation précaire. Ces cliniques de soutien ont lieu chaque mardi au Service d'Interprète d'Aide et de Référence aux Immigrants (SIARI).

Au terme de cette rencontre et selon leur admissibilité, l'Aide juridique de Montréal accorde à une dizaine de demandeur-euse-s d'asile leurs services où des avocat-e-s veilleront à la révision des informations inscrites au Portail, ainsi qu'à leur représentation légale.

Nous tenons à remercier chaleureusement : le SIARI, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), la Banque Nationale du Canada (BNC), BNP Paribas, Norton Rose Fulbright, l'Aide juridique de Montréal (CCJM) et la Clinique pour la justice migrante.



Porte 33

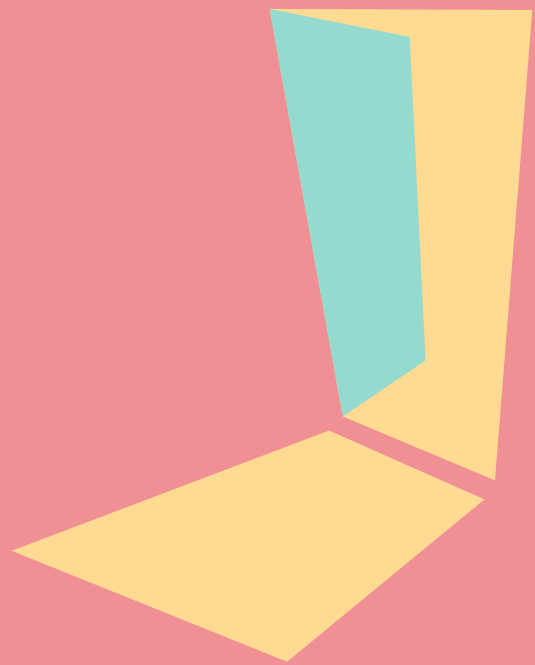
Bien que les enjeux liés à l'accès à la justice soient bien présents dans tous les domaines juridiques, les répercussions se font particulièrement sentir en matière familiale. C'est pourquoi le projet Porte 33, dont le nom fait référence à l'article 33 du Code civil du Québec*, mobilise depuis plus de quatre ans avocat·e-s, notaires et intervenant·e-s dans le cadre de ses cliniques juridiques en droit de la famille.

Ce projet vise à offrir des ressources juridiques et psychosociales, axées sur l'intérêt de l'enfant, aux familles vivant une séparation. L'objectif du projet est non seulement d'accompagner les familles dans cette étape difficile, mais aussi d'atténuer l'impact de la séparation dans la vie de l'enfant.

* Art. 33 C.c.Q. « Les décisions concernant l'enfant doivent être prises dans son intérêt et dans le respect de ses droits.

Sont pris en considération, outre les besoins moraux, intellectuels, affectifs et physiques de l'enfant, son âge, sa santé, son caractère, son milieu familial, incluant la présence de violence familiale, y compris conjugale, ainsi que les autres aspects de sa situation. »

Porte 33 est appuyé financièrement par le Fonds d'études notariales de la Chambre des notaires du Québec.



158
parents
rencontrés

23
districts
judiciaires

« Ils ont donné une tonne de ressources et d'outils pour m'aider dans ma situation... Très à l'écoute et empathiques. Très bon service et je n'hésiterai pas à le réutiliser pour mes besoins futurs. Merci, j'ai bien apprécié. »

« Very thankful for this. I got so many confusing and contradicting information. It's a relief to be able to talk with an experienced lawyer and a psychotherapist. »

« Les intervenantes ont une belle écoute, elles sont pertinentes et font de bonnes interventions. Elles réussissent avec peu d'histoire à nous donner des conseils très pertinents. Merci de nous offrir ce service. »

« Very supportive and understanding, just a lot of gratitude for this organization »

Colloque Porte 33 – Journée de formations pour les professionnel-le-s œuvrant auprès des familles

Le 17 novembre 2023 a eu lieu le Colloque Porte 33 aux Archives nationales du Québec à Montréal. Une cinquantaine de professionnel-le-s œuvrant auprès des familles se sont réuni-e-s et ont pu échanger entre eux, tout en assistant à des formations diversifiées et adaptées à leur réalité.



Les sujets abordés

**Le rôle des
professionnel-le-s dans
les litiges familiaux
sévères et les pistes
de solutions judiciaires**

**L'adaptation des
pratiques auprès des
personnes réfugiées
et immigrantes :
un incontournable
pour tous les milieux**

**Les outils de dépistage
de la violence
conjugale**

**La fatigue
de compassion :
comment s'en
protéger?**

Merci à nos formatrices qui ont gracieusement offert de leur temps

Madame Caroline Paquet,

conseillère d'orientation,
psychologue, médiatrice
familiale, co-proprétaire de
la Clinique Enfance Famille et
Santé, formatrice, conférencière
et superviseuse clinique

Me Sophie Gauthier Ad. E.,

avocate au sein de l'étude
Verdon, Armanda, Gauthier
s-e.n.c.r.l

Madame Marie-Claire Rufagari,

coordonnatrice du Volet
Formation de la Table de
concertation des organismes
au service des personnes
réfugiées et immigrantes (TCRI)

Madame Nadine Girouard, Ph. D., M.B.A.,

agente de planification, de
programmation et de recherche
à la Direction régionale de
santé publique de Montréal du
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-
de-Montréal.

Cliniques juridiques au Nunavik

Dans la dernière année, notre clinique juridique mobile s'est de nouveau déplacée à trois reprises au Nunavik afin d'offrir aux Nunavimmiut des services juridiques gratuits. C'est plus d'une centaine de personnes qui ont pu bénéficier des services de notre équipe de bénévoles, composée d'avocat-e-s et de notaires.

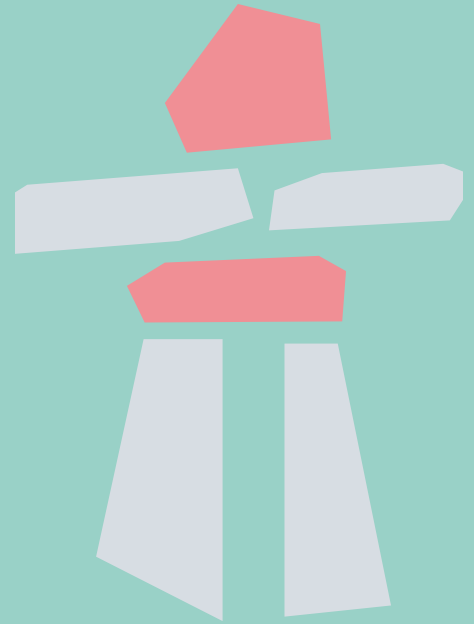
De l'information juridique à la représentation, en passant par la rédaction de testaments, le projet de cliniques permet un accès à la justice direct et effectif à cette population pour laquelle la distance géographique et culturelle forment une barrière qui peut paraître insurmontable.

9 au 14 juillet 2023 : Kuujjuarapik

10 au 15 décembre 2023 : Puvirnitug

10 au 15 mars 2024 : Puvirnitug

Ce projet a été rendu possible par la contribution financière indispensable du ministère de la Justice du Canada.



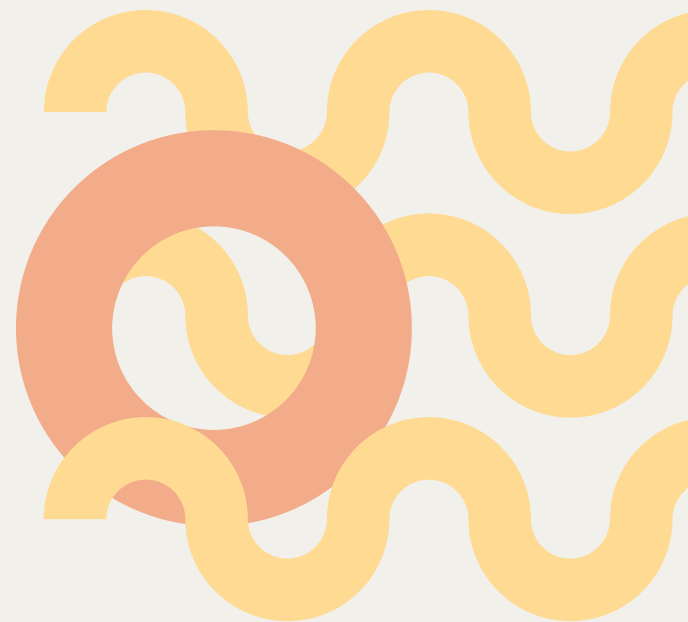
Programme d'aide générale

Le programme d'aide générale (anciennement programme des causes d'intérêt public) est l'un des premiers projets de Justice Pro Bono. Il permet, année après année, de venir en aide aux personnes qui ne sont pas en mesure de payer pour les services d'un-e avocat-e et qui ne sont pas admissibles à l'aide juridique.

Si la demande est admissible, l'équipe de Justice Pro Bono tentera au meilleur de ses capacités de trouver un-e avocat-e, un-e notaire ou un cabinet bénévole en mesure d'offrir aux justiciables des services juridiques gratuits.

Chaque demande est traitée par une avocate à l'interne, puis est soumise à un comité d'approbation, composé d'une quinzaine de bénévoles membres du Barreau du Québec qui exercent dans des champs de pratique variés. En plus de s'assurer que la personne n'ait pas les ressources financières pour se payer les services d'un-e avocat-e, le comité s'assure que le dossier est fondé en droit et qu'il présente une cause d'intérêt public, à caractère exceptionnel ou qui entraînerait un tort irréparable en cas de non-représentation.

Justice Pro Bono est fier de perpétuer ce programme d'aide générale, véritable bouée de sauvetage pour les personnes ayant une situation financière précaire et ce, partout au Québec et dans divers domaines de droit.



151

demandes ont été
reçues et traitées

8

districts
judiciaires

« Je suis tellement heureuse que je pleure de joie pendant que je vous écris! Tout ce que je peux vous dire c'est merci merci merci à vous du plus profond de mon être. »

- Valérie

« Il s'agit d'une merveilleuse nouvelle! Nous sommes extrêmement reconnaissants de la rapidité et de l'efficacité avec laquelle le tout s'est exécuté. Nous attendons avec enthousiasme la lettre d'engagement. Un énorme merci. »

- Organisme à but non lucratif

Mois de la justice

Comment la justice peut-elle s'adapter aux turbulences socio-économiques actuelles ?

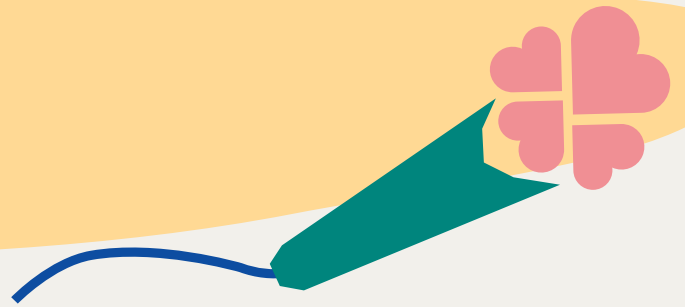
Dans le cadre du mois de la Justice, nous sommes heureux-ses d'avoir participé au colloque organisé par Juripop et FSPD - Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Me Anne-Marie Santorineos a pu participer au panel autour d'un questionnaire fondamental : comment la justice peut-elle mieux protéger les travailleur·euse·s temporaires au Québec? Elle a notamment évoqué les facteurs de vulnérabilité propres aux travailleur·euse·s étranger·ère·s temporaires qui rendent difficile la compréhension de leurs droits et l'accès à des services juridiques.

Elle était accompagnée de Mme Eugénie Depatie-Pelletier, docteure en droit, spécialisée en droit de l'immigration et en politiques de protection des droits fondamentaux des (im) migrants et directrice générale de l'Association pour les droits des travailleur·euse·s de maison et de ferme (DTMF), et Louis-Philippe Jannard, coordinateur à la Table de concertation des organismes de services aux personnes réfugiées et immigrantes.



Participation au colloque du Réseau international de l'innovation en Justice



Les 15 et 16 novembre 2023, une délégation d'universitaires et de juristes québécois - dont notre directrice générale Me Anne-Marie Santorineos - était à Paris pour participer au premier Rendez-vous international de l'innovation en Justice sur le thème de « La Justice en innovations : politiques, institutions, dispositifs et pratiques ».

Organisé par le Réseau international de l'innovation en Justice, issu d'un partenariat entre l'Institut des Études et de la Recherche sur le Droit et la Justice (IERDJ) et l'Institut Québécois de Réforme du Droit et de la Justice (IQRDJ), ce colloque scientifique pluridisciplinaire était structuré autour de quatre grands axes : les politiques de la justice, les institutions judiciaires, les dispositifs de justice participative et les pratiques d'intermédiation juridique.

En marge du colloque en tant que panéliste, Me Santorineos a participé à une table-ronde sur la coopération franco-québécoise en matière de recherche sur les innovations en justice. Cet événement organisé par Mme Michèle Boisvert, Déléguée générale du Québec à Paris a rassemblé, à la Résidence officielle, la délégation québécoise, des praticiens et chercheurs français, ainsi que des représentants du ministère de la Justice et du ministère des Affaires étrangères de France.

Justice Pro Bono est honoré d'avoir participé à ce colloque, permettant une fois de plus de créer des liens entre la France et le Québec dans les domaines de la justice et du droit.

Coopération France-Québec



En 2019, Justice Pro Bono a conclu un partenariat avec le Barreau de Paris Solidarité, son homologue français. Le Barreau de Paris Solidarité s'adresse prioritairement aux populations vulnérables, en organisant l'accès à des consultations gratuites assurées bénévolement par des avocat-e-s parisien.ne-s et en soutenant financièrement les associations œuvrant dans le domaine de l'accès au droit et de la défense des droits humains.

Réalisé avec le soutien du Ministère des relations internationales et de la Francophonie, du service de Coopération et d'Action Culturelle du Consulat Général de France à Québec et la Coopération France-Québec, ce partenariat permet d'étudier les meilleures pratiques en matière de services juridiques *pro bono*, et de mettre la table pour des initiatives conjointes, comme le Prix Francophone ou encore le Colloque Pro Bono.



Prix Francophone

Lauréate 2023 - Me Francine Aka-Anghui

Toutes nos félicitations à Me Francine Aka-Anghui, lauréate 2023 du Prix Pro Bono Francophone

Entourée par notre directrice générale Me Anne-Marie Santorineos et nos collègues du Barreau de Paris Solidarité et de la Conférence internationale des Barreaux de tradition juridique commune (CIB), Me Aka-Anghui portait fièrement son prix lors de la cérémonie des Trophées Pro Bono qui se tenait à l'hôtel de ville de Paris.

Membre depuis 1996 et présidente depuis 2022 de l'Association des Femmes Juristes de Côte D'Ivoire (AFJCI), Me Aka-Anghui assiste juridiquement et gratuitement des femmes victimes de violences sexuelles ou conjugales, en Côte d'Ivoire. Les valeurs de l'AFJCI sont entre autres la promotion des droits humains, la démocratie et la paix.

Justice Pro Bono remercie les organisateurs et la Coopération France-Québec pour leur soutien.

Implication dans la communauté

Forum des cliniques d'information juridique

Cette année le Forum des cliniques d'information juridique s'est tenu le 8 décembre 2023 à l'hôtel Plaza Centre-ville grâce à la généreuse commandite de notre partenaire, le le Centre d'accès à l'information juridique (CAIJ).

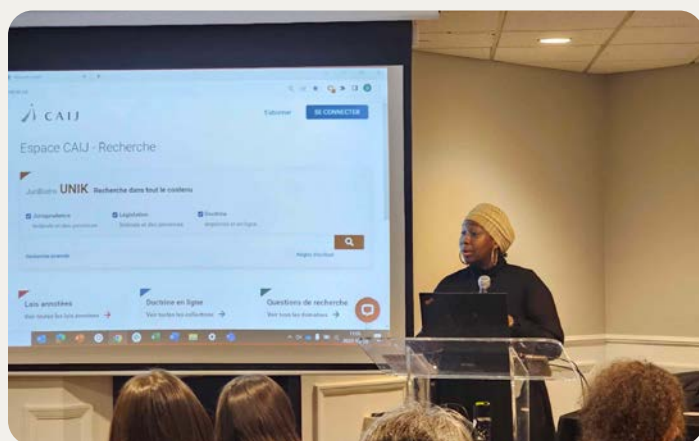
Deux présentations ont été proposées aux représentant-e-s des différentes cliniques d'information juridique du Québec.

La première portait sur la fatigue de compassion, sujet important dans le contexte de l'aide offerte par les juristes des cliniques à des justiciables souvent vulnérables. Cette formation a été donnée par Mme Nadine Girouard de la Direction régionale de santé publique, CIUSSS du Centre-Sud de l'Île de Montréal. La deuxième a été offerte par Me Dieynaba Camara du CAIJ et portait sur les services du CAIJ disponibles pour les cliniques d'information juridique.

Puis s'en est suivi le traditionnel tour de table visant à réfléchir ensemble à nos réussites et difficultés rencontrées au cours de l'année écoulée ainsi qu'aux enjeux anticipés pour l'année à venir.

Nous remercions très chaleureusement le CAIJ d'avoir contribué à faire de cet événement un véritable succès : nous avons battu le record d'inscriptions cette année, avec plus de 70 personnes présentes (sur place et en visioconférence).

Au plaisir de se revoir en décembre prochain pour la nouvelle édition du Forum!



Salon Visez Droit

Les 17, 18 et 19 avril 2023 au Complexe Desjardins et le 20 avril 2023, en virtuel, Justice Pro Bono a joint ses forces avec celles du Barreau de Montréal pour souligner le 25e anniversaire du Salon Visez Droit. Il s'agit d'un événement phare de la communauté juridique québécoise qui vise à offrir aux justiciables des ressources juridiques adaptées à leurs besoins.

Nos représentantes de Justice Pro Bono, Me Santorineos et Me Beaudet-Centomo, sont heureuses d'avoir collaboré à l'organisation des consultations juridiques.

Nous remercions l'ensemble des avocat-e-s. bénévoles pour leur temps et générosité lors de cet événement.



Autres implications

Accès au Droit et à la Justice (ADAJ)

Association professionnelle des avocates et avocats du Québec

Association des avocats et avocates de province

Association des partenariats médico-légaux (MLPA)

Barreau du Québec

Barreau de Montréal

Commission des droits de la personne et de la jeunesse

Comité national d'action sur l'accès à la justice en matière civile et familiale

Facultés de droit du Québec

Jeune Barreau de Montréal

Justice Canada

Fondation Émergence

Forum québécois sur l'accès à la justice civile et familiale

Institut québécois de réforme du droit et de la justice (IQRDJ)

Étudiants pro bono du Canada

Table de concertation en matière de petites créances

Notre soirée-bénéfice

Au cœur de l'actualité

Le mercredi 7 février dernier, à l'hôtel Windsor, Justice Pro Bono a célébré sa soirée-bénéfice annuelle qui avait pour thème la mobilisation bénévole en réponse à l'actualité. Dans ces moments où les problèmes d'accessibilité semblent trop grands pour être surmontés, où l'actualité nous afflige, c'est dans la réalisation collective que nous trouvons la force et le courage de continuer d'innover.

La magie était au rendez-vous grâce à l'ensemble des convives qui, par leur présence, ont célébré l'importance de l'engagement de notre profession et l'accès à la justice pour tous. Depuis ses débuts, Justice Pro Bono a le privilège d'être appuyé dans sa mission par la communauté juridique, en plus de bénéficier du soutien d'entreprises et d'individus mobilisés par la cause.

Cette soirée s'est avérée un réel succès, avec plus de 202 000 \$ récoltés.

Merci à nos administratrices, administrateurs, membres du comité organisateur de la soirée, nos partenaires, nos donateur-ric-e-s, nos invité-e-s et nos artistes pour cette soirée mémorable qui a réuni plus de 250 personnes provenant de la communauté juridique et du monde des affaires.





Merci à nos partenaires de coeur



Merci au comité organisateur

Me Gilles B. Legault, président

Me Anne-Marie Santorineos

Me Sébastien Doyon

Me Géraldine Côté-Hébert

Me Constance Baccanale

Me Chloé Beudet-Centomo

Félix Mezei Guérin

Dean Di Maulo

Lydie Colette

Chloé Galipeau

Conseil d'administration 2022-2023



Me Bernard Larocque,
Président
(jusqu'au 26 mars 2024)



Mme Mylène Forget,
Membre du public,
Administratrice



Me Gilles B. Legault,
Vice-président



Me Caroline Béclair,
Administratrice



Me Benoît Lacoste-Bienvenue,
Vice-président



Me Marie-Julie Caron-Gratton,
Notaire, Administratrice



Me Richard Letendre,
Trésorier



Me Dina Raphaël,
Administratrice



Me Catherine Bélanger-Pâquet,
Secrétaire



Me Julie Mousseau,
Administratrice



Me Alexander L. De Zordo, Ad. E.,
Administrateur



Me Gabrielle Robert,
Administratrice



Me Fernando Belton,
Administrateur



L'honorable Stéphane Davignon,
Observateur



Me Vincent Cérat Lagana,
Administrateur



L'honorable Marie-Claude
Armstrong, Observatrice



Me Nadine Koussa,
Administratrice



L'honorable Marie-Josée Hogue,
Observatrice



Me Eleonore Derome,
Administratrice



Me Anne-Marie Santorineos,
Directrice générale

Merci à nos bénévoles de cœur

Membres du comité d'approbation

Me Terry Cameron

Me Marie-Ève Gingras

Me Michel Jolin

Me Victoria Cohene

Me Catherine Dagenais

Me Marie-Hélène Beaudoin

Me Raymond-Mathieu Simard

Me Simon-Pierre Lessard

Me Hugues Létourneau

Me Sylvain Dery

Me Andrei Pascu

Me Chloé Vendette

Me Isabelle Sarrazin

Programme d'aide générale

Me Connie Byrne

Me Cohen

Me Annabel E. Busbridge

Me Beauregard

Me Madelin

Me Catherine Bélanger-Paquet

Me Laura Bambara

Me Tremblay

Me Hugues Létourneau

Me Marin Cojocar

Me Isabelle Sarrazin

Me Pucci

Me Fernando Belton

Me Xiang Xiao

Me William Colish

Me Daniela Velandia

Me Caroline Bélair

Clyde&Co

Me Savoie

Me Claudette Van Zyl

Me Ann Soden

PMJ et Médecins du monde

Me Dieynaba Camara

Me Clémence Chevalier

Me Sira Coulibaly

Me Julie Devillers

Me Amélie Drouin

Me Myriam Harbec

Me Patrick Martin-Ménard

Me Camila Valencia

Nunavik

Me Geneviève Parent

Me Annick Nguenang Nono

Me Vickie Lajeunesse

Me Chloé Vendette

Me Anne-Marie Claveau

Me Dominique Barsalou

Me Alexis Deschênes

Me Jade Barrière

Mme Mia Lacasse

TET

Me Stéphane Dakouri

Me Claudia Aceituno

Me David Chalk

Me Sophie Touchette

Me Guy Nephtali

Me Pradelle Yimga

Me Farrah Auguste

Me Isabelle Marin

Me Catherine Asselin Jobin

Me Marin Cojocar

Me Julie Hébert

Merci à nos bénévoles de cœur

Porte 33

Me Patrice Gravel

Me François Bourdon

Me Gabrielle Gayraud

Me Andréanne Martel

Me Vanessa Langlois

Me Dominique Barsalou

Me Érika Lavallée

Me Florence Parent

Me Véronique Collard

Me Noémie Tremblay

Me Caroline Baillargé

Me Geneviève Blais

Me Noémie Marcoux-Roy

Me Nancy K. Nyota

Me Johanna Azoulay

Me Marie Sankharé

Me Iguélé Amélie Sagnon

Me Samuel Landry

Me Nadine Lavoie

Me Nathalie Darveau-Langevin

Me Caroline Daniel

Me Laura Camila Gonzalez

Me Ioana Bouquier

Me Calina Jurju Bala

Me Guy Nephtali

Me Isabeau Sheedy
Prud'homme

Me Jeanne Leblanc-Cyr

Ukraine et Demandes d'asile

Me Émilie Laplante Paquin

Me Rosalie Laperrière-Dumas

Me René W. Vergé

Me Sofia Guedez

Me Stéphane Dakouri

Me Lauriane Long-Raymond

Me Linda Taklit

Me Nancy Pelletier

Me Wilerne Bernard

Me Latifa Benabdelouahid

Me Diego Gramajo

Me Denis Brind'amour

Me Laura N'Doumé

Me Janet Chan

Me Timia Di Pietro

Me Frédérique Forget

Me Elsa Guilbault

Me Gabrielle Dumas-Aubin

Me Olivia Hourani

Me Aurore Dangel

Me Hubert Pichet

Me Geneviève Lay

Me Frédéric Wilson

Me Fanny Provencher

Me Sira Coulibaly

Me Vincent Desbiens

Shirley Joseph

Merci à nos partenaires



Ministère de la Justice
Canada

Department of Justice
Canada

Un merci tout spécial à l'équipe de La Clique des comm pour son talent et son expertise.



Des questions?

info@justiceprobono.ca

Justiceprobono.ca